



**COMMUNAUTE
DE COMMUNES
TERRES DE SAONE**

Envoyé en préfecture le 18/10/2019
Reçu en préfecture le 18/10/2019
Affiché le 15/10/2019
ID : 070-217005222-20191014-372019C-DE



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL de VAROGNE**

REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de **VAROGNE**
DEPARTEMENT Haute-Saône
ARRONDISSEMENT Vesoul
CANTON Vesoul Est

CONVOCATION	08/10/2019
AFFICHAGE	15/10/2019

N°2019-37

L'an deux mille dix-neuf, le 14 octobre à 20 heures, le Conseil municipal de Varogne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence du maire, **Bernard BULLIARD**.

Etaient présents : MM. **Bernard BULLIARD**, **Alain BRODDES**, **Pascal CAMUS**, **Rémy PAQUELET**, **M Gérard GROSSOT**, **Yannick FRANCHEQUIN**, Mmes **Hélène PETITJEAN**, et **Sylvia LAMBOLEY**.

Etaient absents et excusés : Mrs. **GROSSOT Fabien**, **PAQUELET Rémy**, **Mme STINGER Julia**
Monsieur **Yannick FRANCHEQUIN** a été désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Reprise de la voirie des Lotissements des 4 Saisons et du Festin dans la voirie communale

Le Maire propose au Conseil Municipal la reprise de la voirie du Lotissement des 4 Saisons et du Lotissement du Festin appartenant à M. **PAQUELET Remy** par la Commune, pour l'euro symbolique et après remise aux normes et en état de la voirie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- donne tout pouvoir au Maire pour signer l'acte de vente et tout documents s'affèrent à ce dossier

Vote ➤ Abstention : 0 Pour 8 Contre 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents.

Le Maire,
Bernard BULLIARD

